



Sections de la Lozère

Comité Technique Local du 20 mars 2017

Monsieur le Président,

Nous avons pris acte du retrait du point de l'ordre du jour relatif à l'« Evolution de la cartographie des résidences d'affectation nationale de la Lozère. »

Cependant, la modification du règlement intérieur des CTL (fiche technique n°6) est une attaque frontale contre le dialogue social et vise à rendre plus difficile voire impossible l'exercice du mandat d'élu syndical.

En conséquence, nous ne participerons pas à la réunion de ce jour.